

Séance du Mercredi 04 Février 2015

L'An Deux Mille Quatorze, Et le mercredi 04 Février à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SINGLIT Benoît

Présents : M. SINGLIT Benoît, Me BEGNY Agnès, Me MASLACH Marie-Odile, M. DEGLAIRE Gérard, Me SEMBENI Peggy, M. CAMUSET Olivier, M. DEGLAIRE Jean-Marie, M. BIENVENU Bernard, Me PAILLARD Carol, M. GROUD David, Me CARPENTIER Mélanie

Absents excusés : Me POISSON Evelyne, Me TASSOT Valérie, M. SANTERRE Olivier

Secrétaire de séance : Me MASLACH Marie-Odile

Date de la convocation : 30.01.2015

Date d'affichage de la convocation : 30.01.2015

Nombre de Conseillers afférents au conseil municipal :	15	Pour :	11
Nombre de Conseillers en exercice :	14	Contre :	0
Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération :	11	Abstention :	0

La lecture du procès verbal de la réunion précédente, le mercredi 17 décembre 2014, n'appelle aucune observation : l'assemblée approuve le procès verbal ; l'ordre du jour est également approuvé.

Le Maire déclare la séance ouverte et expose ce qui suit :

-Le Maire rappelle la réunion publique du 09.01.2015 qui a reçu un bon accueil ; il propose d'envisager pour 2016 un support visuel (écran-projecteur) afin de donner davantage de relief aux discours.

-Il poursuit en félicitant les participants bénévoles qui ont animé et organisé le repas des anciens du 17.01.2015. Cette festivité nouvelle a rencontré un franc succès et donné satisfaction aux invités.

I) Remplacement M. CELDRAN Christian, démissionnaire, dans les commissions communales.

Le Maire expose à l'assemblée la démission de M CELDRAN Christian, reçue par mail le 20.01.2015 en mairie, et par courrier du 02.02.2015, reçu en mairie le 03.02.

L'assemblée décide de le remplacer dans les commissions communales dont il était membre ; elles s'établissent à présent ainsi :

Commission Eau/Assainissement :

M. DEGLAIRE Jean-Marie est nommé en remplacement et la commission se compose à présent ainsi :

Président : SINGLIT Benoît, Vice-Président : DEGLAIRE Gérard, Rapporteur : SEMBENI Peggy, Membres : DEGLAIRE Jean-Marie, BIENVENU Bernard.

Commission des Finances :

Me BEGNY Agnès et M. GROUD David sont nommés en remplacement et la commission se compose à présent ainsi :

Président : SINGLIT Benoît, Rapporteur : DEGLAIRE Jean-Marie, Membres : BEGNY Agnès, DEGLAIRE Gérard, GROUD David.

Le Maire précise la transmission par M CELDRAN Christian des éléments et coordonnées relatifs au sujet : « Bien Vieillir au Chesne », qu'il projette proposer par la suite à Me POISSON Evelyne.

II) Subvention au SDIS (service départemental d'incendie et de secours)

Le Maire informe l'assemblée avoir reçu un versement exceptionnel: de 205 830 € (imputé à l'article : 74832 « attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle »), de la part du conseil général au titre du financement du centre de secours.

Le SDIS assure la construction de la caserne sur le territoire communal, mais ne peut être financé directement par les services départementaux. La commune doit reverser cette somme au SDIS, sous forme de subvention de fonctionnement à l'article budgétaire : 65738.

Le Maire propose donc à l'assemblée de verser cette subvention d'un montant de **205 830 €** par l'article : **65738**, au SDIS, service départemental d'incendie et de secours, 42 bis route de Warnécourt 08000 Prix les Mézières.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité et autorisent le maire à inscrire les crédits nécessaires au budget 2015.

III) Estimations FDEA : viabilisation parcelle AC 117 Caserne.

Le Maire expose à l'assemblée les dépenses à prévoir pour les réseaux suivants

L'extension du réseau basse tension en électricité :	4 274,48 €
L'extension du réseau communications électroniques :	2 869,94 €

Reste en attente celle de l'éclairage public (estimation pas encore fournie par la FDEA)

IV) Subvention pour le voyage des collégiens latinistes de Le Chesne Vouziers

La commune a été destinataire d'une demande de subvention pour le voyage scolaire des élèves latinistes en 5ème et 3ème habitant uniquement Le Chesne. L'assemblée préfère subventionner ce genre de voyage par le biais du FSE du Collège, afin d'uniformiser les tarifs des sorties entre tous les élèves.

Le Conseil Municipal (excepté une abstention) ne souhaite pas financer le voyage de façon individuelle telle que présentée dans la demande, mais accepte de le faire par le biais du FSE pour une répartition égale entre chaque élève, toutes communes confondues.

V) Adhésion au SSE (Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Est) 08400 :

L'assemblée accepte l'adhésion de la commune de BREVILLY et du SIVOM du canton de MACHAULT au SSE. (Syndicat des Eaux et d'Assainissement du Sud Est)

VI) Proposition d'adhésion à l'agence technique départementale 08

Le Conseil Général 08 propose aux communes de relayer l'ancienne compétence ATESAT (DDT) en créant l'ATD 08 : cette agence départementale consiste à apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage, et un accompagnement technique pour la réalisation des travaux de voirie. Ce service fait l'objet d'une convention tarifée ; l'assemblée ne considère pas avoir besoin de ces services et ne souhaite donc pas adhérer à l'ATD 08.

VII) Acquisition d'un échafaudage pour le service technique

Les employés communaux ont régulièrement besoin de ce type de matériel pour effectuer tous types de travaux intérieurs et extérieurs ; il est donc souhaitable de prévoir l'achat d'un échafaudage respectant les normes de sécurité :

L'assemblée accepte de commander un modèle correspondant à ce besoin chez PPG Charleville Mézières pour la somme de : 1 665,60 € TTC

VIII) Information Tarifs ELECTRICITE et GAZ

Le Maire rappelle l'ouverture à la concurrence des fournisseurs d'énergie pour 2015 :

En matière d'électricité la commune est concernée pour la STEP uniquement (tarif jaune) : ERDF propose à ce sujet un contrat dont le tarif serait maintenu modérément et fixe pour 2 ans : une réponse est souhaitable pour fin du 1^{er} semestre 2015.

Pour la fourniture gaz : la FDEA propose de faire un appel d'offre groupé pour les communes intéressées : leurs bâtiments collectifs sont concernés. (Salle des Fêtes et COSEC pour Le Chesne)

L'assemblée souhaite s'inscrire dans la démarche de la FDEA et lui sollicite également la possibilité d'une même démarche (appel d'offre groupé) pour l'électricité.

IX) Organisation des bureaux de vote

L'assemblée décide de préparer le planning des bureaux de vote pour les élections départementales du 22 et 29 mars prochains.

X) Information Collège

Le Maire évoque les deux réunions organisées aux pôles de Brioules/Bar et Le Chesne pour informer les familles des démarches effectuées en faveur du collège ; peu de parents étaient présents.

Il poursuit en faisant part des courriers adressés par Catherine Faucheron, Présidente des Parents d'élèves, au Ministre de l'Education Nationale et au Président, sollicitant une réponse relative au projet du pôle expérimental du collège qui leur a été soumis ; l'information au public est maintenue par le journal l'Union en contact régulier avec la commune et les parents d'élèves : Catherine Faucheron a également pris des contacts journalistiques lors de son intervention télévisée avec le Président.

Le Maire ajoute que l'ITEP et l'EDPAMS souhaitent avoir une réflexion de projet avec le Collège.

XI) BAIRON

Camping : l'assemblée accepte le principe d'une convention avec le Conseil Général 08 (telle qu'en 2014) pour gérer l'accueil du camping à partir de mai-juin jusqu'en septembre 2015.

Le Maire fait part de la création d'un comité de pilotage pour redynamiser le site de Bairon dans sa globalité ; celui-ci est composé des différents partenaires concernés : Communes : Le Chesne, Louvergnny, Sauville Tannay, Conseil Général, VNF, Fédération départementale Familles Rurales, APSCA, Vistéon Voile, Sous-Préfecture, 2c2a (Pilote Natura 2000 et tourisme), Association de pêche.

Ce comité a pour but de valoriser une synergie entre les structures existantes (salle de sports, bases de loisirs, camping...) et les atouts touristiques : Environnement, tourisme vert, Natura 2000 : développer une liaison avec la voie verte et animations diverses.

Des réunions régulières seront organisées sous le pilotage des services du conseil général.

VNF a évoqué :

-le problème de l'envasement du vieil étang : difficultés techniques et financières.

-les travaux de la digue du nouvel étang côté ferme Simon qui consistent à recouler du béton pour la renforcer et augmenter le niveau d'eau du lac. (travaux prévus en 2016).

Le Conseil général ne souhaite plus gérer la STEP de Bairon et propose le système individuel pour chaque structure et particulier : M SINGLIT Benoît propose au contraire de mutualiser cette station d'épuration déjà en place.

XII) Point d'information : bâtiments

Me SEMBENI Peggy fait part à l'assemblée de la rénovation du logement 2 place de la Mairie, libéré en décembre 2014. Une petite chambre sera supprimée pour créer un espace séjour ; un chauffage électrique et l'isolation du logement seront prévus également.

Elle poursuit en décrivant la réunion du 23.01.2015 organisée pour la mise en place de l'AD'AP : une attestation de conformité des ERP doit être fournie à la DDT, sans quoi il conviendra d'inscrire ces établissements dans l'agenda programmant des travaux d'accessibilité.

Elle évoque le besoin d'un porte manteau supplémentaire à la salle des fêtes : l'assemblée accepte cette acquisition: des devis seront demandés.

XIII) Divers

1-Le Maire précise le congrès départemental des anciens combattants le 11 avril 2015 : 300 personnes environ sont attendues au monument aux morts ; le repas se déroulera à la salle de Bairon.

2-Il rappelle à l'assemblée, les demandes de subventions réalisées :

-Auprès de l'Etat : DETR, du Député, du Sénateur, du Président de la Région, du Conseil Général, et de la 2c2a
➤ Pour l'agrandissement du terrain de foot en stabilisé.

-Auprès de l'Etat : DETR, et du Président du Conseil Général :
➤ Pour la défense incendie Rue Fernand Faillon.

3-M SINGLIT Benoît informe le conseil municipal de son contact auprès du CRCA pour renégocier les taux d'emprunts en cours : il soumet la proposition aux membres : au vu des frais et du remboursement anticipé à prévoir, la renégociation des taux n'apporte pas d'intérêt ; l'assemblée ne souhaite pas donner suite.

4- M CAMUSET Olivier sollicite :

- la mise en place d'un système de déneigement en période d'hiver,
- la création d'un passage piéton devant le garage automobile Julien

Pour la première question, M SINGLIT Benoît expose les moyens déjà existants et préconise plutôt l'intervention d'une entreprise en cas d'enneigement important.

Pour la deuxième, il est difficile d'accéder à ce type de demande pour un seul commerçant.

Me CARPENTIER Mélanie souligne le très mauvais état de la rue de l'Ermitage :

Le Maire propose d'étudier la réfection des rues suivantes : rue de l'Ermitage, rue des Cannes et le pourtour de l'Eglise.

M GROUD David souligne l'attention à porter sur la question du SCOT en réunion communautaire : il invoque le principe de mutualisation qui n'est pas toujours favorable aux administrés : les coûts ne diminuent pas et les services ne sont pas toujours satisfaisants.



Dates sont prises pour les prochaines réunions :

Réunion Commission Bâtiments :	04.03.2015
Réunion Commission Finances :	12.03.2015
Prochaine réunion de CM :	19.03.2015



Rien ne restant à l'ordre du jour, M. Le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance, les jour mois et an susdits. La séance est levée à 23 h 45